



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**Service eau environnement**

Cellule gestion de la ressource en eau

Références : MM/MAB

## **AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **Communes de MORZINE et MONTRIOND**

Le public est informé que par arrêté préfectoral n° DDT-2021-1352 du 19 octobre 2021 est prescrite sur le territoire des communes de MORZINE et MONTRIOND une enquête publique, au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, sur la demande de la Société d'Exploitation des Remontées Mécaniques d'Avoriaz (SERMA), relative à l'autorisation environnementale concernant le projet de création de la retenue de Proclou et l'extension du réseau d'enneigement.

Un dossier sera déposé à la mairie de MORZINE (*siège de l'enquête*), pendant 31 jours, du **lundi 15 novembre 2021 à 9h au mercredi 15 décembre 2021 à 17h**, où le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Pendant le même délai, un double du dossier sera disponible à la mairie de MONTRIOND, où toute personne pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture au public de la mairie.

Le dossier de demande d'autorisation sera également consultable sur le site Internet des services de l'État (<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Actions-participatives/Enquetes-publiques-et-avis/2021>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Madame Pascale ROUXEL est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairies, ou adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie de MORZINE (*siège de l'enquête*).

Le public pourra également transmettre ses observations par voie électronique à l'adresse : [ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr)

15 rue Henry-Bordeaux  
74998 ANNECY cedex 9  
Tél. : 04 50 33 60 00  
Mél. : [ddt@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt@haute-savoie.gouv.fr)  
[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

1/2

Le commissaire-enquêteur siégera en personne en mairie de :

Commune	Dates permanences	Heures permanences
MORZINE	Lundi 15 novembre 2021 Samedi 27 novembre 2021 Mercredi 15 décembre 2021	9h – 12h 9h – 12h 14h – 17h
MONTRIOND	Vendredi 3 décembre 2021	14h - 17h

La permanence du vendredi 3 décembre 2021, de 14h à 17h, sur la commune de MONTRIOND, aura lieu à la Maison des Associations – 149 route de Morzine – 74110 MONTRIOND.

Il établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves, ou défavorables à l'opération.

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur transmettra les dossiers d'enquête avec ses conclusions motivées à monsieur le préfet de la Haute-Savoie (direction départementale des territoires, service eau-environnement).

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée dans les mairies concernées et publiée sur le site internet des services de l'État. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le préfet et par délégation  
Pour le directeur départemental des territoires  
Le chef du service eau-environnement



Damien ASSADET